



Votre Futur Métier : Psychologue expert en prison

Quel est votre profil académique ?

Je possède un premier master en criminologie et un second master en **psychologie** spécialisé en psychopathologie légale (FPSE 2022).

Où travaillez-vous actuellement ?

Je travaille au sein du **SPF Justice**.

Quel y est votre métier actuel ?

Je suis **psychologue expert en prison**.

Quelles en sont les missions principales ?

Mon rôle principal est de rédiger des expertises afin de permettre aux pouvoirs décisionnaires de statuer sur l'octroi de modalités d'exécution de la peine. En d'autres termes, je dois chercher et fournir toutes les informations d'ordre psychosocial aux personnes qui décideront si un détenu peut sortir ou non de la prison (que ce soient quelques heures ou une libération conditionnelle). Dans un second temps, j'ai pour mission d'offrir un

accompagnement psychosocial aux détenus en détention.

Quels sont les avantages de ce métier ?

Les rencontres, la recherche et l'analyse d'informations constituent à mon sens les avantages principaux de la fonction. Notre devoir est d'effectuer toutes les investigations nécessaires à l'évaluation la plus juste des risques en cas de sortie. A ce niveau, le travail pluridisciplinaire reste à mon sens la richesse du métier.

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

Il y a beaucoup de pression causée tant par l'environnement carcéral que par les exigences d'un système qui ne fournit pas toujours les moyens de combler les attentes politiques. Le travailleur de terrain est donc régulièrement amené à devoir s'extraire de ses missions afin d'atteindre l'objectif demandé, ce qui peut être instructif mais qui peut également nuire au bien-être à long terme.

Décrivez votre journée professionnelle « type » ?

La journée débute par la consultation de mails et un briefing avec les différents services de la prison, permettant une prise de connaissance des défis du jour. Ensuite, les entretiens débutent durant toute la matinée. Après l'heure de table, j'ai pour habitude

d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires dans mes dossiers (appel avec les proches des détenus, contacts avec le réseau professionnel, demande de documents, etc.). Si le temps me le permet, je consacre alors le reste de ma journée à rédiger mes avis. Notons que tout au long de la journée, je suis régulièrement interrompue par tous types d'imprévus. Les concertations avec les collègues sont également essentielles afin de ne pas rester seule sur un cas difficile ou décompresser.

Quelle est la part de responsabilité de ce métier ?

Notre travail constitue le point de départ de la prison vers la réinsertion. Le parcours pour les détenus est long et nous sommes là pour les orienter dans la construction de leur dossier et évaluer les risques en cas de sortie de l'établissement pénitentiaire. A mon sens, notre responsabilité est d'apporter les outils et offrir l'espace nécessaire à la personne pour pouvoir construire son avenir ; libre à elle de s'y investir ou non.

Quelles sont les compétences nécessaires à ce métier ?

Etant donné que nous travaillons avec la loi, il me paraît indispensable d'être très au clair avec le cadre dans lequel nous intervenons. Cela permet d'une part de se protéger, d'avoir conscience de ses missions



mais également de placer des limites définies, car des délais légaux sont à respecter. Des capacités rédactionnelles me paraissent également requises étant donné qu'il est dans nos fonctions de traduire les éléments récoltés en entretien et nos hypothèses dans des rapports qui seront lus par des personnes qui ne sont pas psychologues. Bien évidemment, patience, écoute et analyse sont nécessaires en entretien.

Quels sont vos conseils de type « Insertion professionnelle » pour les (futurs) jeunes diplômés de l'UMONS ?

Restez ouverts. Les différentes expériences, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel, vous apporteront des compétences qui pourront vous être utiles dans différents domaines. Les opportunités se trouvent souvent là où on ne les attendait pas, donc n'hésitez pas à sortir de votre zone de confort.